



Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie

(RLRQ, c. C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Identification du membre de l'Assemblée nationale

Nom :	Benoit Charette
Circonscription :	Deux-Montagnes

Déclaration au commissaire

Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité,
d'une valeur de plus de 200 \$, décrit ci-dessous :

Date de réception :	9 mars 2022
Nom du donateur :	Club Kiwanis Saint-Eustache
Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité :	Billets pour la 9 ^e édition du Choco-Vin ayant lieu le 6 mai 2022
Circonstances de la réception :	À titre de député de Deux-Montagnes

Date de la déclaration	10 mai 2022
-------------------------------	-------------